

Conseil d'école n°1

Vendredi 19 octobre 2012, 18h00-20h00

Présents :

- Parents délégués: Mme Brossard, M. Chabert, Mme Chamoret, Mme Graham, Mme Rimbault, Mme Soulier.
- Représentante municipalité: Mme Lamandé.
- DDEN: M. Royer
- Enseignantes : Mmes Blanchecotte, Pouteau, Echivard, Modelin, Nobilleau.

1) Compte-rendu des élections de parents au conseil d'école

2) Vote du règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école a procédé au changement du système de vote, qui avait lieu jusqu'alors à bulletin secret à majorité + 1 bulletin.

A la question " êtes-vous d'accord pour changer l'article 3 du règlement intérieur du conseil d'école, afin d'établir le vote à main levée, sauf exception demandée par un membre du conseil pour procéder au vote au bulletin secret ?", le conseil a voté "oui" à l'unanimité.

3) Règlement intérieur de l'école.

Le conseil a procédé à une modification concernant la tenue vestimentaire des élèves, puis a adopté ce règlement à l'unanimité.

4) Informations concernant :

a) Les budgets de l'école :

- *Le compte mairie :*

La mairie octroie 47 € / enfant / année civile. Ce budget permet de couvrir les dépenses d'achat de matériel, d'autant que depuis deux ans, la municipalité prend en charge l'achat des ramettes de papier.

- *Le compte coopérative OCCE*

Solde de : 1797,22 €.

On paie chaque année une cotisation de 300 € à l'OCCE.

Ce compte est approvisionné par les bénéfices de la fête des écoles, de la vente des tickets de tombola, des photos de classe et du journal de l'école.

(Il n'est jamais demandé de cotisation aux familles, mais en contrepartie, une participation est la bienvenue lors des ventes de tombola, de journaux...)

Ce compte permet de financer l'achat de certains fongibles, les sorties scolaires, de préparer la fête des écoles (achat de lots, de jouets...).

- *Le compte USEP*

Solde de : 965,33 € (dont 340 € qui restent de la dernière classe de neige et qui serviront pour la prochaine).

On paie chaque année une cotisation de 626 € à l'USEP (union sportive des écoles primaires, auprès de laquelle on peut emprunter du matériel de sport, et qui permet à tous les enfants de participer à des rencontres sportives, comme les cross).

Ce compte est dirigé vers le sport et qui est utilisé pour la gestion de la classe de neige.

C'est avec l'argent de ce compte (provenant de subventions mairie et APE) que l'intervenant tennis est rémunéré.

b) le RASED : réseau d'aide aux enfants en difficulté.

Mme Foucher, psychologue scolaire, qui intervient ponctuellement.

Mme Houdin, maîtresse E, qui intervient deux demi-journées par semaine jusqu'aux vacances de Noël, puis de Pâques à juin.

Il n'y a plus de maîtresse G .

c) Les rencontres parents-enseignants.

- réunions de rentrée
- entretiens avant et après l'aide personnalisée.
- à la demande des familles
- lors des restitutions individuelles des évaluations nationales CE1 et CM2.

d) Les intervenants :

- Tennis :

M. Gauthier-Jubé, qui intervient le mardi après-midi de novembre à mi-janvier (9h pour les CE2, et 9h pour les CM2).

- Musique :

Les étudiants du CFMI (centre de formation des intervenants musiciens) interviennent le mardi après-midi, (pour les CE2 et CM2 d'octobre à juin, et pour les CP et CE1 de janvier à juin).

- Anglais:

Lisa McCulloch, enseignante aux Etats-Unis, viendra les jeudis après-midis dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 en complément des enseignantes de chaque classe.

5) Les projets 2012/2013

Sont reconduits pour l'école :

- Ecole et cinéma (1 projection par trimestre à la salle Jacques Gabriel, au prix de 2,50 € par enfant, pris en charge par les coopératives de classe.)
- rencontres sportives cycles 2 et cycles 3 au mois de juin
- le Trèfle tourangeau
- le triathlon
- le koala des maths et le kangourou des maths.

Chaque classe a également des projets spécifiques

6) Questions diverses

Travaux effectués et nouveautés :

- un beau parking goudronné
- un vidéo projecteur pour la classe des CE2
- un nouveau bureau pour la direction
- une nouvelle photocopieuse

En cours :

Installation de barrière à la sortie de l'école pour en sécuriser les abords.

Travaux à prévoir :

- détartrer tous les robinets
- solutionner le problème de la "piscine" qui se forme au portail lorsqu'il pleut
- ajouter des porte-manteaux pour les CE2
- installer des cages de football sur le grand terrain.
- changer des rideaux dans les classes de CM1 et CM2 ?